



LA MAIRIE VOUS INFORME

LETTRE MUNICIPALE N° 5 – SEPTEMBRE 2016- 600 EX.

TEL. 05 56 59 57 13 - FAX. 05 56 59 50 61

DIRECTEUR DE PUBLICATION – SERGE RAYNAUD

MAIRIE DE SAINT-SAUVEUR 1, PLACE DU 19 MARS 1962

E-mail : saint-sauveur-medoc@wanadoo.fr – Site Internet : www.saint-sauveur-medoc.com

La rentrée scolaire

Accueil des parents et des enfants par les élus



L'équipe enseignante



Le personnel communal et intercommunal



. Les AP (accueils périscolaires) et TAP (temps d'activités périscolaires) sont organisés par la Communauté des Communes Centre Médoc. Madame Nadine QUERION responsable, accompagnée de Mano SÉRY, Muriel ROUX, Lucie BOUAKKAOUI, Simone PEYRILLE, animatrices et de Nicole RIOU intervenante en arts plastiques et peinture.

. Le service de la cantine et l'entretien des locaux scolaires sont assurés par Mesdames Nadine QUERION, Simone PEYRILLE, Laura GALLAIS, Julie FEUGAS, Claudine VILLETTE et Nathalie TETAUT.

. Nouvelle organisation du temps scolaire :

Le portail sera ouvert 10 mn avant la rentrée des classes dont les nouveaux horaires sont :

. Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h55 – 12h15 et 13h45 – 15h35
. Mercredi : 8h55 – 12h15

. Horaires des TAP lundi et jeudi : 15h35 à 17h05

. Horaires des Accueils Périscolaires : le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

. *Restauration scolaire* : Pour bénéficier de ce service un dossier d'inscription est obligatoire. Le prix du repas est de 4.17 €. jusqu'au 31 décembre et de 3.72 € à compter du 1^{er} janvier 2017. Cette baisse est liée au changement de prestataire de service qui sera AQUITAINE RESTAURATION basé à l'école de CISSAC.

L'équipe enseignante se répartit les 106 élèves que compte notre école, de la manière suivante :

Classe de :	Mr Guillaume LANNAUD	PS/MS	19 enfants
	Mme Patricia LEGLISE	MS/GS	19 enfants
	Mme Maryline SURGET	CP/CE1	23 enfants
	Mme Sandra OUBAL	CE2/CM1	23 enfants
	Mme Aurélie DUPOUYS	CM1/CM2	22 enfants

Les élèves ont été accueillis par une équipe pédagogique renouvelée avec l'arrivée de Sandra OUBAL.

Deux ATSEM, Simone PEYRILLE et Laura GALLAIS assistent les enseignants des classes maternelles (PS/MS/GS).

Lors du traditionnel discours de rentrée, Monsieur Le Maire a rappelé aux familles les consignes de sécurité et les dispositions mises en place :

Dossier d'inscription à la cantine obligatoire, application de son nouveau règlement et surtout des règles de bonne conduite des enfants.

Il a aussi demandé aux parents une attention particulière pour le stationnement afin d'éviter les accidents et de respecter les dispositions du plan VIGIPIRATE.

Travaux effectués à l'école

Au cours des vacances d'été, les agents communaux ont réalisé des travaux pour un coût de 4 000 €.

. *Préau* : Réparation fissures murs, peinture sur le mur du fond, réparation des robinets, fixations grilles d'évacuation des eaux, peinture des bandeaux bois, peinture de tous les piliers béton en couleurs.

. *Réfectoire* : Remplacement des dauphins et des gouttières.

. *Ecole* : Réparation des châteaux côté cour, peinture de la classe CE2 /CM1, peinture et changement du film occultant les fenêtres des toilettes maternelles.

. *Divers* : Remplacement des rideaux sur l'ensemble des classes, nettoyage du mur de l'enceinte de l'école.

. *Equipement* : Renouvellement du parc informatique de l'école avec l'achat et la mise en service de 10 ordinateurs portables et pour la classe CE2/CM1 l'acquisition d'un tableau numérique. L'ensemble pour un montant de 12 000 €.

Rénovation de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal en date du 12 septembre 2016, à l'unanimité des membres présents a décidé de retenir les entreprises suivantes pour réaliser les travaux d'extension réfection et mise en conformité de la salle polyvalente :

- lot 01	Aménagements extérieurs	ADE TP	41 769.75 € HT
- lot 02	Démolition/GO/Maçonnerie	FRANCHINI	105 727.60 € HT
- lot 03	Menuiseries extérieures	SOMIREY	77 464.90 € HT
- lot 04	Menuiseries intérieures	JUSTE	10 734.00 € HT
- lot 05	Plâtrerie-Isolation	MAU	47 827.78 € HT
- lot 06	Electricité	SMES ENERGIE	48 864.65 € HT
- lot 07	Plomberie/Chauffage/Ventil	CHAPELAN	97 500.00 € HT
- lot 08	Carrelage/Faïence	CONST. MEDOCAINE	45 556.60 € HT
- lot 09	Peinture/Nettoyage	MOTHES	33 803.30 € HT
- lot 10	Rideau de scène	PROTECTION SOLAIRE	6 661.00 € HT
- lot 11	Bandeau de façade	MEDOC SERRURERIE MARTIN	33 950.68 € HT
- lot 12	Révision couverture	JUSTE	28 899.70 € HT
- lot 13	Révision désenfumage	MISO	2 516.00 € HT

TOTAL			581 275.96 € HT
			697 531.15 € TTC

Ces travaux débiteront fin octobre 2016 pour une durée d'environ 9 mois. Pendant cette période, la salle sera fermée au public.

Les animations associatives qui se déroulent habituellement dans la salle seront suspendues et pour certaines délocalisées dans des salles voisines (cf. planning rubrique associations).

Procédure de biens vacants et sans maître

Une procédure de recherches est lancée sur la commune de Saint-Sauveur afin de constater que des biens vacants présumés sans maître n'ont pas de propriétaires connus.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

AV 170 Labrousse - AV667 La Landotte - AX140 Les Treytines - AX225 Créon - AB43 Le Bourg - AW238 Glomeau

Passé un délai de six mois et sans remarque particulière, ces parcelles seront présumées sans maître au titre de l'article 713 du Code Civil.

Monsieur le Maire prendra alors un arrêté afin d'incorporer dans le domaine communal les parcelles citées ci-dessus.

Inscription sur les listes électorales

Pour participer aux élections politiques, il faut être obligatoirement inscrit sur les listes électorales. Les demandes sont reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre inclus. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les électeurs déjà inscrits sur les listes de la commune n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé d'adresse.

Les jeunes gens de 18 ans sont inscrits automatiquement, néanmoins ils sont invités à se présenter afin de vérifier l'exactitude de leur état civil et de leur domicile.

Les citoyens des états de l'Union Européenne autre que la France, peuvent demander leurs inscriptions sur les listes électorales complémentaires.

- *Calendrier électoral 2017*

Election Présidentielle : 1^{er} tour le 23 avril et 2^{ème} tour le 7 mai

Elections Législatives : 1^{er} tour le 11 juin et 2^{ème} tour le 18 juin

Transport sur PAUILLAC



Mardi 13 septembre, un nouveau service de transport sur Pauillac a été mis en place.

Une convention signée entre la Communauté de Communes et la Commune permet la mise à disposition gratuite d'un minibus le mardi matin :

. Départ à 9H30 - retour vers 11h30/11h45, aux dates suivantes : Mardi 11 octobre, 8 novembre, 6 décembre.

. Pour 2017 un nouveau calendrier sera établi.

Actuellement 4 personnes bénéficient de cette aide. Les personnes intéressées et n'ayant pas de moyen pour se déplacer peuvent contacter la mairie et s'inscrire. Des places sont encore disponibles.

Rentrée des associations

Les associations vous informent

Le Syndicat d'Initiative : L'équipe du Syndicat remercie chaleureusement la municipalité pour son aide et toutes les personnes qui contribuent au succès des animations proposées tout au long de l'année et particulièrement la fête du village.

Malgré un calendrier très chargé d'animations autour de Saint-Sauveur, les 4 jours de fête très ensoleillés ont rassemblé beaucoup de convives dans une excellente ambiance ...

Compte tenu des travaux de la salle, le programme 2016/2017 ne sera pas aussi intense, néanmoins, nous réfléchissons à de nouvelles activités.

Dans cette attente, quelques grandes dates à retenir : - Repas Fruits de Mer le 11 mars 2017 à la salle culturelle de Cissac, mise à notre disposition par la municipalité Cissacaise, puis la Sardinade - Feu de St-Jean le 24 juin 2017. Les fêtes du village sont prévues les 29 et 30 juillet 2017.

L'ACCA Saint-Sauveur : vous informe que les cartes de chasse pour la saison 2016/2017 sont en vente au secrétariat de la Mairie. Pour cette saison de chasse 5 lâchers sont prévus avec 420 faisans au total.

L'A.P.E. : Toutes les informations le site www.apedesaintsauveur.e-monsite.com

ou par mail apestsauveur@outlook.fr

Le Club du 3^{ème} Age : Monsieur MARTIN Tel. 05 56 59 56 24 - Repas du club le 20 novembre

Les Croq'chemins : Les randonnées ont repris avec la création d'un groupe de marche tranquille de 1h00. Les départs de nos randonneurs se font le lundi et vendredi derrière la salle Polyvalente à 14h00. Contact : Madame Geneviève PERRIER Tel. 05 56 59 56 00

La Gymnastique Dynamique : Compte tenu des travaux de rénovation de la salle polyvalente, les cours ont repris à CISSAC le mercredi de 14h30 à 15h30 et le jeudi de 18h30 à 19h30. Le mardi soir de 18h30 à 19h30 les cours ont lieu à La GAROSSE. Tapis de sol obligatoire
Contact : Madame Sylvie KERN - mail : sylviekern@orange.fr

Les Vieux Crûs (RUGBY) : Contact : Monsieur Pascal BELLET- Tel. 06 84 01 03 30
Entraînements tous les 15 jours, le lundi soir

Les Vieux Fûts (FOOT.) : Contact : Monsieur Romain LABEYRIE – Tel. 06 77 01 73 49

Le Club d'escrime : Monsieur Thomas THEUERKAUFF – Tel. 05 56 59 58 96 - Mail : theu@gmx.net
Reprise des entraînements le mercredi de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Cissac.

La Salvathèque : Reprise des activités aux mêmes horaires d'ouverture : le lundi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 16h00 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h30. De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année. Venez consulter le programme dans nos locaux.

Ligne 703 – Bordeaux-Lesparre-Bordeaux

Devant l'augmentation de la fréquentation et les besoins exprimés, le trafic est modifié comme suit :

Sens Bordeaux---Lesparre : Au départ des Quinconces

. Mise en place d'un service à 15h30 du lundi au vendredi afin de délester le service de 16h00.

. Cadencement de l'offre à 20 mn sur l'heure de pointe du soir entre 16h00 et 18h20.

. Mise en place d'un service supplémentaire à 17h00 les dimanches et jours fériés afin de délester le service de 18h20.

Sens Lesparre---Bordeaux : Au départ de Lesparre

. Cadencement de l'offre à 15/20 mn sur l'heure de pointe du matin entre 5h20 et 6h40 du lundi au vendredi par la création de deux services supplémentaires permettant des arrivées sur Bx-Quinconces toutes les 20 mn entre 7h10 et 8h50.

. Mise en place d'un service à 9h30 et d'un service à 15h55 au départ de Lesparre les dimanches et jours fériés afin de proposer une offre vers Bordeaux le matin et délester le service de 17h55.

La fiche horaire est à votre disposition à la Mairie mais aussi sur le site internet www.transgironde.fr

Alerte aux frelons asiatiques



Le frelon asiatique est de retour et commence à se propager un peu partout.

Aussi, la municipalité aidée par des apiculteurs référents Messieurs Guy LATASSE et Philippe BILLA souhaiterait mobiliser la population afin de les aider à contenir ce fléau.

Cette collaboration pourrait se concrétiser sous forme d'un petit concours de piégeage.

En effet celles ou ceux qui piègeraient le plus grand nombre de frelons asiatiques seraient récompensés de leurs efforts à l'occasion des vœux.

Il est intéressant de savoir que nos apiculteurs attrapent chacun 600 à 700 frelons au printemps et 2 à 3 mille, à l'automne.

Nous vous conseillons très vivement de vous rapprocher d'eux car ils se feront un plaisir de vous conseiller. Ils pourront vous procurer des pièges et même vous donner la formule de leur potion magique, mettant ainsi toutes les chances de votre côté.

Rappel :

. Si vous constatez des mouvements de frelons ou découvrez des nids, Informez la mairie.

. N'essayez surtout pas de les détruire vous-même car si vous êtes allergique aux piqûres cela peut être dangereux.

La localisation des nids permet d'établir la topographie des lieux propices à leur nidification et ainsi de mieux les surveiller.

D'avance nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous souhaitons un bon piégeage.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Le site Internet de Saint-Sauveur est à votre disposition pour vous renseigner sur la commune